

**ACADEMIE DE DIJON**

**ETABLISSEMENT**

**Lycée Julien Wittmer CHAROLLES**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2024-2025**  
 Numéro de séance : **4**  
 Date de convocation : **29 janvier 2025**  
 Date de la séance : **06 février 2025**  
 Présidence de : **M. Philippe DIRY**

Quorum : **16**  
 Nombre des présents : **24**  
 Nombre d'absents excusés : **7**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Généralités	Vote	3			
Affaires pédagogiques	Vote	3-4			
Affaires financières	Vote	3 à 8			
Questions diverses	Avis	8			

**Signatures :**

**Le Président,  
 Philippe DIRY**

**La Secrétaire  
 Valérie CHAIDRON**

**PRESENCE AU CONSEIL**

Séance du : 06 février 2025

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	DIRY Philippe	X						
	Provisseur Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Secrétaire générale	PAQUIER Valérie	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck			X	BRAMANT Jacqueline			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald			X				
	Commune siège	BRUN Éric			X	DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
<b>Personnalité qualifiée</b>		BONNOT Henri	X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	PILLOT Stéphanie	X			MIGEVANT Carole			
		BOIS Nathalie			X	LAURENT Nathalie	X		
		VASSAS Caroline	X			PUGLIESE Guillaume			
		BIJU-DUVAL François	X			LARGE Élisabeth			
		NOLY Isabelle	X			BOZON Matthieu			
		DERA Stéphanie	X						
	LAUVERNIER Harmonie	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DEGUIN Séverine	X			SEGUIN Corinne	X		
		GONCALVES Flavie	X						
		BOURGEOIS Julien			X				
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	CHAIDRON Valérie	X			COSTET Anne			
		LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte		X		LEVEQUE Elodie			
		BALIGAND Catherine	X			DEGEORGE Nelly			
		MACKE Stéphanie	X			LUMINET Agnès			
		LAGOUTTE Marine	X			LAVIGNE Aurélie			
	Élèves	JACQUET Justine			X	ESCALIER Thilo	X		
		DURANT Lucy	X			CAPITAINE Lalie			
		DESTRE David		X		ALVES DO REGO Lola			
		DURY Jade			X				
		PALLOT Adam	X						
<b>Total</b>			21	2	7		3		

Début de séance du CA à 18 h15.

M. DIRY remercie les membres du CA de leur présence.

## I – Généralités

Le secrétariat de séance sera assuré comme annoncé au RI du CA par le collège des représentants des parents.

Approbation du PV du CA du 26 novembre 2024 à l'unanimité.

Rappel sur le règlement intérieur :

L'obligation de discrétion étant de rigueur (article 421-19 du code de l'éducation), le président rappelle la confidentialité des débats. Aucune information traitée en CA ne doit être dévoilée avant que le PV ne soit fait.

## II – Affaires pédagogiques

Préparation Rentrée 2025  
DGH-TRM

Prévisions du rectorat :

	2nde		1 G		1 Tec		T G		T TEC		Total	
Rect	165	5	99	3	44	2	123	4	48	2	479	16
JW	163	5	102	3	46	2	126	4	50	2	487	16

Prévision de structure :

5 divisions de 2nde (33 élèves/ classe)

3 divisions de 1ère générale, 1 division de 1ère STMG (22), 1 division de 1ère STL (15)

4 divisions de Term générale, 1 division de TSTMG, 1 division de TSTL

L'année prochaine il n'y aura sans doute que 3 classes de terminales.

2 ASSP	30	1ere ASSP	30	T ASSP	30
2AGORA	12	1 AGORA	12	T AGORA	12
CAP1 EPS	12	CAP2 EPC	12		
		1 TCVA	12	T TCVA	12
BTS GPME1	15	BTS GPME2	24		
BTS bioq1	15	BTS bioq2	15		

Dotation 2025 :

**Général et technologique :**

**Heures poste: 719,75**

**HSA: 59,00**

**IMP: 4,00**

**Total: 782,75**

Rappel 2024

741,50

51,00

7,00

799,50

Rappel 2023

741,50

50,00

7,00

798,50

**Professionnel :**

**Heures poste : 284,50**

**HSA : 46,75**

**IMP : 0**

**Total : 331,25**

284,50

42,25

3,00

329,75

284,50

41,25

3,00

328,75

Priorités :

- Horaires obligatoires élèves

- Priorité aux classes de 2nde et 2nde pro
- 13h/26h à effectif réduit / 1ère 19,5h/29,5h à effectif réduit / Term 17,5h/27,5h à effectif réduit (pour maintenir des groupes d'effectifs réduits)
- Lycée unique avec partage des activités et des postes
- Groupes à effectifs réduits en LV et enseignements expérimentaux, professionnels, maths, LM, HG, et toutes les options
- Estimatif des groupes d'enseignement de spécialité
- Dispositifs pédagogiques (barrettes), options (réflexion sur le maintien ou sur la création), AP
- Organisation de l'EDT
- Préserver l'équilibre HP/HSA : les réflexions de l'équipe pédagogiques étaient de préserver cet équilibre HP/HSA
- Proposer des suppressions (opportunité) ou des créations (BMP). Depuis 4 années, il y a 2 suppressions de poste par an.
- Pratiquement toutes les disciplines sont concernées par des moyens susceptibles d'engendrer des suppressions de postes ou des CSD (compléments de services donnés). Cette année, 0h de CSD donc tous les enseignants voient leur poste préservé dans l'établissement.

Rappel :

Un prof certifié c'est 18h/sem.

Un prof agrégé c'est 15h/sem.

Les évolutions par rapport à 2024 :

- Ouverture LVB espagnol en BTS 2
- Diminution de la capacité d'accueil du BTS GPME (24 à 15)
- Allemand, création d'un BMP de 6,9h
- Chinois création d'un BMP de 6,3h
- Italien création d'un BMP de 9,6h
- SES suppression d'1 ETP et création BMP 12h
- Biochimie CSD de 8h en Biotechnologie (pro)
- Eco Gestion comptabilité : complément de service donné (8h) à Eco Gestion administration (pro). Le travail de répartition des heures a été fait avec les enseignants concernés.
- Suppression d'un poste Eco Gestion administration (pro)
- Arts plastiques création BMP 9,75h
- Lettre Histoire création d'un BMP de 12h
- Temps partiels : philo, lettres modernes, espagnol, Eco gestion marketing, DGEMC en Eco Gestion Commerce

Vote de la répartition des heures : 23 pour, 1 opposition

#### **IV – Affaires financières**

Contrats et conventions :

- Alliance SI régularisation autorisation de signer le contrat
- Contrat pluriannuelle tacite reconduction Fizz
- Convention Erasmus 2022-2023
- ANNA SEGHERS – 2 élèves concernées par le programme

Régularisation des contrats et conventions, tout est voté à l'unanimité.

## BUDGET PREVISIONNEL

Professeur responsable	MOREL
Destination	PRAGUE
Dates	13/10/ au 17/10/2025
Classes concernées	
Nombre de participants	48
Nombre d'accompagnateurs	4

### BUDGET

DÉPENSES		RECETTES	prévision
Transport - visite - hébergement	23 726,00 €	Subventions État	
		Subventions Conseil Régional Eveil	288,00 €
		Autres subventions	
		Dons FCPE	
		Dons Maison des lycéens	
		Autre don (association des anciens élèves)	720,00 €
		Montant participation des familles	21 600,00 €
REGIE (frais de pharmacie, de transport annexes)	100,00 €	Participation établissement	1218,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>23 826,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 826,00 €</b>
Coût par participant	450,00 €		

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement :

- à signer les contrats et conventions liés à cette sortie, projet ou voyage
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour la sortie concernée
- à percevoir la participation des familles inscrites ci-dessus

Date :

Le chef d'établissement

Voyage voté à l'unanimité

## BUDGET PREVISIONNEL

<b>Professeur responsable</b>	
<b>Destination</b>	
<b>Dates</b>	
<b>Classes concernées</b>	
<b>Nombre de participants</b>	13
<b>Nombre d'accompagnateurs</b>	2

### BUDGET

DÉPENSES		RECETTES	prévision
Transport	1 094,00 €	Subventions État	
Métro 2,5 € x 15	75,00 €	Subventions Conseil Régional Eveil	
navette sncf	204,00 €	Autres subventions (armee)	500
ARC TRIOMPHE	30,00 €	SOUVENIR FRANCAIS	250
		Dons FCPE	
		Dons Maison des lycéens	52
		Autre don (association des anciens élèves)	97,50 €
		Montant participation des familles	130,00 €
		Participation établissement	373,50 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 403,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 403,00 €</b>
Coût par participant	10,00 €		

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement :

- à signer les contrats et conventions liés à cette sortie, projet ou voyage
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour la sortie concernée
- à percevoir la participation des familles inscrites ci-dessus

Date :

Le chef d'établissement

Voyage voté à l'unanimité

## BUDGET PREVISIONNEL

<b>Professeur responsable</b>	M. CHEREL
<b>Destination</b>	MAROC
<b>Dates</b>	13 au 20 avril 2025
<b>Classes concernées</b>	
<b>Nombre de participants</b>	10
<b>Nombre d'accompagnateurs</b>	2

### BUDGET

DÉPENSES		RECETTES	prévision
TRANSPORT ALLER RETOUR TGV	743,20 €	Subventions État	
TRANSPORT ALLER RETOUR AVION	4 740,00 €	Subventions Conseil Régional Eveil	150,00 €
REPAS	360,00 €	Autres subventions	
NAVETTE GARE AEROPORT	240,00 €	Dons FCPE	
ASSURANCE	252,00 €	Dons Maison des lycéens	320
		Autre don (association des anciens élèves)	300,00 €
		Montant participation des familles	4 480,00 €
		Participation établissement	1085,20 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6 335,20 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 335,20 €</b>
Coût par participant	448,00 €		

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement :

- à signer les contrats et conventions liés à cette sortie, projet ou voyage
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour la sortie concernée
- à percevoir la participation des familles inscrites ci-dessus

Date :

Le chef d'établissement

Voyage voté à l'unanimité

Remarque : normalement les voyages sont organisés sur la même semaine. Le voyage à Paris est en dehors de la semaine 26. Cela est lié aux contraintes du calendrier imposé par l'Élysée.

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE											
		RNE :	0710018J	Établissement :	LYCEE JULIEN WITTMER						
		Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur :		Ville :	CHAROLLES						
				Destination du voyage :	MORILLON						
				Dates du voyage :	du 13/01/25 au 17/01/2025						
				Nombre d'élèves :	40						
	Nombre d'accompagnateurs :	6	Classés :								
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser). (2) - Sans échange (transport, hébergement, visites, autres)											
BUDGET						BILAN FINANCIER					
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)						Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)					
Participation des familles soumise au vote du CA :		358,48 €	Part des accompagnateurs :		383,27 €	Participation des familles encasée :		358,48 €	Part des accompagnateurs :		383,27 €
Don soumis au vote du CA :		600,00 €	coût réel par participant :		374,76 €	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage		40			
Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire						Total des reliquats :		871,80 €	Reliquat par famille :		21,80 €
RECETTES				DÉPENSES		RECETTES				DÉPENSES	
NATURE	TARIF	EFFECTIVE	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIVE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	358,48 €	40	14 339,20 €	Voyagiste (2) : préciser	0,00 €	Familles	358,48 €	40	14 339,20 €	Voyagiste (2) : préciser	0,00 €
Accompagnateurs (1)	383,27 €	6	2 299,60 €	Régie d'avances	600,00 €	Accompagnateurs (1)	383,27 €	6	2 299,60 €	Régie d'avances	0,00 €
Fonds propres ou FDR				OU		Fonds propres ou FDR			0,00 €	OU	
Subvention CT			600,00 €			Subvention CT			600,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)			0,00 €	Transport	2 730,00 €	Subvention autre (OFAJ ...)			0,00 €	Transport	2 590,00 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)				Hébergement	11 989,80 €	Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)			0,00 €	Hébergement	11 858,00 €
Mécénat : préciser			0,00 €	Visites	1 919,00 €	Mécénat : préciser			0,00 €	Visites	1 919,00 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)			0,00 €	Autres	0,00 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)			0,00 €	Autres	0,00 €
<b>TOTAL</b>	L'équilibre entre les recettes et les dépenses n'est pas respecté		<b>17 238,80 €</b>		<b>17 238,80 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>17 238,80 €</b>		<b>16 367,00 €</b>

précisions complémentaires :  
 Prévision d'un échéancier du versement de la participation  
 lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement  
 justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles  
 Connaissance et information du nom du prestataire retenu  
 justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

394€ prévu et 343€ réalisé donc il y a un reliquat.

Rappel : si le reliquat est supérieur à 8€, le remboursement de celui-ci se fait automatiquement. Si le reliquat est inférieur à 8€ les familles doivent faire la demande au lycée afin d'obtenir le remboursement.

### **DBM POUR VOTE - IFRIA virement entre service**

Régularisation : il fallait lire 28068 en montant hors taxe pour le chromamètre ainsi il manque 5613.60 € à inscrire au service OPC.  
 Cutter de table robot coupe 6244.80 €.  
 Total virement entre service de 11858.40 €. À passer en OPC pour l'achat des matériels précédemment cités.

### **V – Questions diverses**

Serait-il possible d'afficher sur le site pro ou d'envoyer au personnel enseignant (du moins ceux qui en font la demande) le compte-rendu du CA après validation ?

Quel devenir pour les postes de documentalistes qui n'ont pas été cités hier dans la DHG ?  
 Le départ en retraite de notre collègue inclut-il une éventuelle suppression ? Aurions-nous encore une stagiaire 18h sans être assuré d'avoir un titulaire en face.  
 Les 2 postes passent en Cdi il y aura donc encore la possibilité d'avoir des stagiaires.

Motion spéciale de la part des enseignants qui regrettent l'annulation du PASS culture et qui peut ainsi mettre en péril de nombreux projets. Le lycée décide de faire l'effort financier afin de ne pas pénaliser les familles et les élèves.

Prochain CA : mardi 8 avril 2025.